

Verre en fin de séance, règles de respect et sorties, ces conseils communaux soignent la cohésion

Les clés d'un exécutif qui roule



« CHARLES GRANDJEAN

Politique » La recette d'un Conseil communal qui fonctionne en harmonie tient souvent à un savant dosage. Si elle se décline différemment d'une commune à l'autre, certains ingrédients à succès reviennent régulièrement. Aperçu.

Pour plusieurs syndics contactés, l'absence des partis ou leur retrait du jeu politique est bénéfique. «La politique partisane n'intervient en rien dans les décisions», observe avec satisfaction Claude Creton, syndic de Broc. Dans cette bourgade de près de 3000 habitants, l'influence des partis s'est estompée au fil des législatures pour laisser place à une liste d'entente.

Constat similaire aux Montets, une collectivité épargnée par la politique partisane. «On se bat pour l'intérêt de la commune. Je n'ai pas le sentiment que des gens empruntent la commune comme tremplin politique», relève le syndic Sébastien Baudin.

La posture du syndic

Comme aux Montets, Semsales n'a pas connu de démission au sein de l'exécutif durant cette législature. Là aussi, les partis ne sont pas venus interférer dans la vie politique. La liste d'entente et la liste socialiste de 2021 ne feront d'ailleurs qu'une aux élections de mars. «Nous n'avons jamais senti de pression politique. Tout le monde a toujours travaillé pour le bien des citoyens», estime la syndique Noémie Berthoud.

La préfecture avait d'ailleurs relevé, en 2024, la bonne entente régnant au sein du Conseil communal de Semsales, lors d'une instruction préliminaire sur des tensions entre l'exécutif et une partie de l'administration.

Noémie Berthoud avance le respect mutuel qui prévaut autour de la table. Elle insiste sur un point: «Cela me tient à cœur de voir la syndicature comme une tâche qui n'est pas supérieure à celle de mes collègues.



Les membres du Conseil communal de Broc apprécient les sorties, comme ici lors du voyage de mi-législature dans le Piémont. DR

J'ai toujours voulu me considérer comme une conseillère communale au même titre que mes collègues.»

Même son de cloches aux Montets. «Il n'y a jamais eu cette volonté de dire que le syndic est en dessous des autres», abonde Sébastien Baudin, qui a succédé à Cédric Pélard lors d'une transition en douceur en 2024.

Aux Montets, tous les élus touchent la même rémunération fixe, à quoi s'ajoute un taux horaire. L'idée d'un tournoi d'un an à la syndicature, à l'image du Conseil fédéral, a même été soulevée, mais pas

suivie, notamment pour des raisons pratiques de disponibilité en journée.

«Nous faisons la tournée des 14 alpages dont la commune est propriétaire»

Noémie Berthoud

Car le rôle du syndic reste souvent crucial. «C'est aussi le rôle du syndic d'être au courant

de l'ensemble des dossiers qui vont être traités», estime René Schneuwly, qui s'apprête à tirer sa révérence après 35 ans à la tête de la commune de Granges-Paccot. «La direction des débats doit être une réalité, mais il faut aussi faire preuve de diplomatie», nuance-t-il.

A Broc aussi, le syndic est là pour mettre de l'huile dans les rouages. «Le maître mot est de donner la confiance aux collègues. Après, il faut savoir appuyer un collègue qui aurait un manque de temps occasionnel», remarque Claude Creton.

Plusieurs syndics se rejoignent sur l'importance d'un

cadre de discussions clair. «Chacun peut s'exprimer sans qu'on lui coupe la parole et est libre de proposer des projets. On a le respect de chaque idée», souligne Joseph Piller, syndic de Massonnens. Autre règle fondamentale que lui et plusieurs de ses homologues partagent: ne pas revenir sur un débat après la décision prise. «C'est ensuite une décision du conseil.»

Sorties et soupers

Pour que l'alchimie prenne, il importe de «créer une bonne ambiance, un esprit d'équipe», en est convaincu Claude Creton. A Broc, plusieurs activités du

DIVERSES MANIÈRES DE GÉRER LES SÉANCES DU CONSEIL COMMUNAL

Si la façon de gérer les séances ressort comme une autre clef du succès aux yeux de plusieurs interlocuteurs, l'approche varie probablement d'une commune à l'autre. A Semsales, on insiste sur la préparation. Chaque élus est responsable d'annoncer les points à discuter en partageant jusqu'au jeudi les documents y relatifs, en vue de l'établissement de l'ordre du jour de la séance du lundi suivant. «Tout le monde a la connaissance des dossiers à temps et personne n'est mis devant le fait accompli», souligne la syndique.

Claude Creton met en avant une gestion manageriale par projet. A Broc, on aime nommer des chefs de projets à la tête de commissions ou de groupes de travail. A eux de plancher sur les projets et les thèmes attribués. «En séance du conseil, on ne décide que sur des propositions abouties», relève le syndic, pour la confiance et le respect invers des collègues sont primordiaux.

Mais il faut aussi savoir faire preuve de souplesse. «Si on a des demandes, il nous

arrive de recevoir les gens avant la séance. L'objectif est parfois présenté tout de suite en séance pour que la personne reçoive une réponse rapidement», illustre pour sa part le syndic de Granges-Paccot. Dans sa commune de près de 4000 habitants, tous les projets sont passés au crible lors de séances qui peuvent parfois durer deux à trois heures. Un temps que le syndic juge nécessaire: «Si le conseil n'est qu'une chambre d'enregistrement, cela peut créer des problèmes.» CG

conseil sont organisées et financées par une cagnotte privée.

Le syndic évoque des sorties à ski, soupers d'anniversaire, marches gourmandes à la Saint-Martin (JU) ou encore week-ends à l'étranger. Des voyages de mi-législature se sont ainsi déroulés au Piémont pour Broc, ou à Prague pour Granges-Paccot. Beaucoup d'exécutifs ont l'habitude de boire parfois un verre après la séance.

Des visites locales et des ateliers de travail à l'extérieur sont aussi des occasions appréciées pour sortir du cadre habituel. «En début de législature, on passe une journée ensemble, pour exprimer la manière dont on voit les choses et pour mieux se connaître», évoque Joseph Piller.

«À la mi-juillet, nous faisons la tournée des 14 alpages dont la commune est propriétaire», indique Noémie Berthoud. «C'est une longue et belle journée récréative, qui permet de voir s'il y a des besoins spécifiques ou des demandes de travaux.»

A Broc, les élus ont l'habitude d'enfourcher leur vélo pour une vision locale de la commune, pendant que celle-ci s'effectue à pied du côté de Massonnens. «Cette promenade nous permet de voir l'état des routes et de chercher des idées de réalisations. La journée se poursuit ensuite dans une cabane en forêt», explique Joseph Piller.

Compétences ciblées

Plusieurs interlocuteurs insistent encore sur les compétences. Pour Claude Creton, la recherche de compétences est cruciale lorsqu'il s'agit de dénicher le bon profil en fonction du dicastère à repouvoir lors d'une élection complémentaire.

«Si on travaille sur des listes d'entente, il faut des personnes motivées et avec des compétences en fonction des dicastères», abonde René Schneuwly. «Cela procure une satisfaction de travailler sur des dossiers pour lesquels on a des compétences et une certaine expérience.»

Les compétences d'une administration ne sont pas non plus à négliger, estime Sébastien Baudin, qui salue la stabilité de son administration. «Certains membres du personnel sont en place depuis la fusion en 2004. Ils portent la connaissance et le savoir. Cela crée une ossature pour le bien-être de la commune.» ►

Les inspecteurs scolaires sont en péril

Ecole » Le Conseil d'Etat défend le rôle de l'inspecteur scolaire, remis en cause au Grand Conseil.

Les inspecteurs scolaires ont-ils un avenir dans le canton de Fribourg? Oui, répond le Conseil d'Etat avec fermeté alors qu'une motion du Grand Conseil demande la suppression de cette fonction.

Gabriel Kolly (udc, Corbières) et François Genoud (centre, Châtel-Saint-Denis) estiment

qu'avec l'introduction des postes de directeurs d'établissement au niveau primaire, l'école fribourgeoise a une double structure de pilotage, avec à la clé «doublez, lenteurs décisionnelles et coûts supplémentaires».

Le Grand Conseil tranchera la question prochainement mais le Conseil d'Etat le prévient: «Les inspecteurs occupent une place centrale dans l'organisation scolaire. Ils sont les garants du cadre légal et pédagogique», écrit-il dans sa réponse publiée

récemment, ajoutant que «la suppression demandée entraînerait des conséquences considérables» et laisserait 112 établissements scolaires ainsi que les institutions de pédagogie spécialisées «sans répondant dedi ni soutiens spécifiques».

Il y a aujourd'hui treize inspecteurs scolaires dans le canton de Fribourg. Leurs tâches sont multiples, rappellent le Conseil d'Etat. Ils veillent au respect des plans d'études, président les conférences des direc-

tions d'écoles, attribuent les mesures d'aides pédagogiques, statuent sur les dérogations, traitent les plaintes des parents, accompagnent les directions d'école dans des situations complexes et conflictuelles, etc.

Le Conseil d'Etat mentionne par ailleurs que le rapport d'audit du Service de l'enseignement obligatoire (SEAOF), publié l'an dernier, recommande au contraire de renforcer le management et de renforcer le management et de renforcer le rôle et la mission de l'inspecteur. ► MAGALIE GOUMAZ

Energie et patrimoine

Conférence » La restauration énergétique du parc immobilier suisse est un défi pour tous les propriétaires, plus encore lorsqu'il s'agit de bâtiments protégés qui présentent des contraintes techniques supplémentaires. Mais environnement et patrimoine sont conciliaires et les professionnels peuvent se former pour intervenir dans ce contexte.

Pro-Fribourg consacre le dernier numéro de sa revue à ce thème et organise également une conférence gratuite et ouverte à tous, mardi 27 janvier à 17 h 30 au Werkhof, à Fribourg, en collaboration avec l'Institut Transform de la Haute Ecole d'ingénierie et d'architecture qui a développé une approche globale de la question.

Y participeront Serge Bouchung, chef du service de l'énergie, Stanislas Rück, chef du service des biens culturels, Didier Céard, directeur adjoint de l'ECAF, Jean-Luc Rime et Stefanie Schwab, architectes. Cet événement s'inscrit dans le cadre des Rencontres de la culture du bâti. ► MAG